ACADÉMIE DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

ADAGE

Culture scientifique technique et industrielle

Fête de la science

Ce dispositif est ouvert au premier et au second degré. Pour s'y inscrire, une double démarche est à effectuer **avant le 9 juin 2023** :
1/ compléter un projet EAC dans Adage ;
2/ s'inscrire sur le site de la manifestation :
https://recreasciences.com/nos-evenements/fete-de-la-science/

LE PROJET

Description :

La Fête de la science est une manifestation annuelle, gratuite et ouverte à tous. A l'initiative du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation, cet événement mobilise pendant plus d'une semaine les passionné·es de sciences, quelles qu'elles soient. Professionnel·les, chercheur.es, technicien·nes, ingénieur·es, ou encore amateur·rices de ces disciplines, partent à la rencontre des publics, dans un but d'échanges visant à faire connaître la recherche et les sciences à travers ses découvertes et ses métiers.Récréasciences coordonne la Fête de la science pour le territoire Limousin.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

☒ Culture scientifique technique et industrielle

Partenaires :

Récreasciences, Ministère Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation, Université de Limoges, Monde associatif, Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

Articulation avec un projet premier degré :

☒ Oui ou non selon le cas, sachant qu'elle est possible.

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Monde la Recherche, Monde associatif, entreprises (start-up), Récreasciences Centre de Culture scientifique Technique et Industrielle, collectivités publiques, Musées, …

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

1/Présenter un projet dans le cadre de la Fête de la science

Les enseignants peuvent faire appel à Récreasciences pour la mise en contact avec des chercheurs, des experts (monde associatif, industriel) pour la réalisation d'un projet adapté à la thématique choisie.

2/ Participer à une action Fête de la science

Les enseignants pourront rencontrer des chercheurs, des étudiants, des associations…

Pratiquer :

Tout est permis pour les formats de médiation de la Fête de la science : visite, sortie pédagogique, atelier scientifique, interventions extérieures.
Ce qui importe est que l'élève s'implique dans la réalisation de l'action.

Connaitre :

Dans les cas 1/ et 2/, ces actions permettront aux jeunes d'approfondir leurs connaissances sur un domaine scientifique. Ils pourront au travers du jeu de l'expérience être initiés à la culture scientifique.
Il est important que les enseignants puissent préparer leur visite (village des sciences, sorties, ateliers).

Restitutions envisagées :

Durant la Fête de la science. **Du 6 au 16 octobre 2023**

Etapes prévisionnelles :

1/Inscription avant le 9 juin 2023 en renseignant un projet dans Adage et en renseignement un formulaire sur le site de la manifestation :
https://recreasciences.com/nos-evenements/fete-de-la-science/

2/ Participer à une action Fête de la science

Récreasciences transmettra les inscriptions aux actions début septembre 2023. La Fête de la science se déroulera du 6 au 16 octobre 2023.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel) :

Ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention…).

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Le kit communication
- Une enveloppe financière peut vous être délivrée pour la mise en place d'une action dans ce cadre. (Répondre à l'appel à projet Fête de la science)

Ce qui reste à financer par l'établissement :

1/ Tout dépend de l'aide financière attribuée
2/ Le transport

Pour en savoir plus : https://recreasciences.com/nos-evenements/fete-de-la-science/
Contact : s.ennjimi@recreasciences.com